



Procédure pour une HDR à l'UPS

1 - Retrait du dossier à l'UPS et dépôt à EDSYS

2 dossiers avec proposition de trois rapporteurs
CV synthétique

2 - Examen par EDSYS

Vérification des encadrements
Choix de deux rapporteurs
Signature des dossiers

3 - Dépôt auprès de la scolarité UPS

CV et dossiers signés
2 exemplaires du manuscrit
Organigramme du laboratoire
Photocopie du doctorat
Attestation sur l'honneur
2 exemplaires du résumé du CV

4 - Examen du dossier par le rapporteur d'EDSYS

5 - Examen par la commission HDR de l'UPS (1^{er} examen)

Examen du dossier (encadrement, publication, rayonnement...)
Choix du 3^{ème} rapporteur
Autorisation d'inscription à l'HDR

6 – Envoi du manuscrit aux rapporteurs

L'UPS leur écrit pour les informer de leur nomination

7 – Dépôt du dossier complété auprès de la scolarité UPS

Proposition de jury

8 - Examen des trois rapports par le rapporteur d'EDSYS

9 - Examen par la commission HDR de l'UPS (2^{ème} examen)

Vérification de l'avis des rapporteurs
Vérification de la conformité du jury
Autorisation de soutenance (président UPS)

9 - Soutenance

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Mme Michèle Antonin - Scolarité 3^{ème} cycle - RdC bâtiment Administratif de l'UPS - tél. 05 61 55 69 61 - mail : antonin@adm.ups-tlse.fr ou Mr Michel Combacau, rapporteur EDSYS à la commission des HDR de l'UPS, combacau@laas.fr